



Permis à points de la Vie Scolaire

Madame, Monsieur,

Le Permis à points de la Vie Scolaire, élaboré à la suite d'un travail collectif associant les élèves délégués et l'équipe enseignante, remplace l'article 5.2 du règlement intérieur 2026-2027. Son objectif est de responsabiliser les élèves et de favoriser un climat scolaire serein.

Chaque jeune débute l'année avec un capital de **15 points**.

En cas de non-respect du règlement intérieur ou des règles de vie de l'établissement, l'enseignant rédige une fiche de signalement transmise à la Responsable de la Vie Scolaire pour validation. Après validation, le nombre de points correspondant au manquement est retiré du permis. À l'inverse, les comportements exemplaires et les attitudes positives peuvent permettre de gagner des points selon la même procédure.

Perte du permis

Jeunes de la voie scolaire

- **1^{re} perte (15 points)** : 4 heures de retenue, puis attribution d'un nouveau permis de 15 points.
- **2^e perte (30 points)** : Conseil de Vie Scolaire, accompagné d'une journée de mise à pied, puis attribution d'un nouveau permis de 15 points.
- **3^e perte (45 points)** : Conseil d'Éducation, puis attribution d'un nouveau permis de 15 points.
- **4^e perte (60 points)** : Conseil de Discipline.

Jeunes en apprentissage

- **1^{re} perte du permis** : rencontre éducative réunissant l'élève, sa famille (ou son représentant légal), le maître d'apprentissage et l'établissement.
- **2^e perte du permis** : Conseil de Discipline.

Vous trouverez en annexe le barème des retraits et des gains de points.

✂-----

Engagement du jeune et de sa famille à remettre à Mme HATTENBERGER

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du fonctionnement du **Permis à points de la Vie Scolaire**, de ses règles et des conséquences prévues en cas de perte du permis. Nous nous engageons à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

Nom et prénom du jeune :

Classe :

Date : / /

Signature du jeune : <i>(précédée de la mention « lu et approuvé »)</i>	Signature du (des) responsable(s) légal(aux) : <i>(précédée de la mention « lu et approuvé »)</i>

Motifs des points perdus ou gagnés sur le permis de la vie scolaire

Port de la casquette à l'intérieur du bâtiment	- 1 point
Mâche un chewing-gum en cours	- 1 point
Incident léger	- 2 points
Bavardage	- 2 points
PC inutilisable	- 2 points
Travail scolaire non fait	- 2 points
Oubli de matériel	- 2 points
Non-respect du Dress Code	- 2 points
Était dans les couloirs pendant la pause méridienne	- 2 points
Hurle, court dans les couloirs	- 2 points
Mange à l'intérieur du bâtiment	- 2 points
Boit une boisson chaude/sucrée à l'intérieur du bâtiment	- 2 points
Non-respect des consignes	- 3 points
Tenue professionnelle incomplète	- 3 points
Absence non signalée à l'établissement lors de la PFMP	- 3 points
Dort en cours	- 3 points
Était à plusieurs dans les toilettes	- 3 points
Mensonge	- 4 points
Était dans la zone fumeur sans autorisation	- 4 points
Était au parking sans autorisation	- 4 points
Non-respect des horaires à l'internat	- 4 points
Armoire ou chambre en désordre	- 4 points
Absence de tenue professionnelle	- 5 points
Perturbe le cours	- 5 points
Absence non excusée aux heures de retenue	- 5 points
Utilisation du téléphone portable	- 6 points
Renvoi de cours	- 6 points
N'a pas ses EPI (équipement de protection individuel), ne peut pas participer aux travaux pratiques	- 6 points
Insolence, manque de respect	- 7 points
Utilisation du PC à mauvais escient	- 7 points
Refus d'obtempérer	- 7 points
Tricherie	- 15 points
Quitte le lycée sans autorisation	- 15 points
Fume/ vapote dans le parc sans autorisation	- 15 points
Vapote à l'intérieur du bâtiment	- 15 points
Recherche de stage/PFMP	+ 2 points
Implication au sein de l'établissement	+ 2 points
Entraide	+ 2 points
Participation à la préparation d'un événement du lycée	+ 3 points
Comportement exemplaire décidé lors du conseil de classe	+ 3 points
Comportement exemplaire décidé lors du bilan de milieu d'année à l'internat	+ 3 points
Proposer, organiser, animer et ranger une animation complète à l'internat	+ 4 points